

Ecole élémentaire de la Plaine

**Informations aux parents d'élèves**  
**22 juin 2020**  
**Retour de tous les élèves à l'école**

Madame, Monsieur,

Lors de son allocution, dimanche 14 juin, monsieur le président de la république a annoncé le retour à la normale et à l'école obligatoire pour tous les élèves des écoles primaires. (cf *règlement intérieur de l'école en annexe*)

Pour ce faire, le protocole sanitaire a été assoupli au niveau de:

\* la distanciation physique :

La règle indicative de surface de 4m<sup>2</sup> par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.

Dans les écoles élémentaires et les collèges, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

\* l'application des gestes barrières :

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

Si la principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges, les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles.

De plus, il est à rappeler que les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Concernant la limitation du brassage des élèves, nous continuerons de procéder à :

- une arrivée échelonnée par classe ;
- une limitation des croisements dans les espaces clos ( classes, couloirs, sanitaires);
- des récréations échelonnées par classes (2 groupes max. peuvent se croiser dans la cour);
- un départ échelonné par classes.

<b>Niveaux:</b>	<b>Arrivées à l'école</b>	<b>Sorties de l'école</b>
<b>CP</b>	08h35	15h30
<b>CE1</b>	08h38	15h33
<b>CE2</b>	08h41	15h36
<b>CE2-CM1</b>	08 h44	15h39
<b>CM1-CM2</b>	08h47	15h42
<b>CM2</b>	08h50	15h45

- Les élèves déjeuner chez eux sortiront entre 11h35 et 11h50, et seront de retour entre 13h15 et 13h30, selon le niveau de la classe (du CP au CM2).

Arrivées et départs (vélos, trottinettes) :

Il est demandé aux familles de privilégier un autre moyen de déplacement que les vélos et trottinettes. Si toutefois, il n'est pas possible de faire autrement, l'enfant sera responsable de son véhicule et devra respecter les gestes barrières nécessaires dans l'espace destiné aux rangements des vélos. Nous ne pourrons pas assurer la surveillance de cet espace.

Je vous remercie d'avance de prendre en compte l'ensemble de ces informations, permettant ainsi un bon retour de vos enfants à l'école.

Mes respectueuses salutations.

Patrick Civrais - Directeur